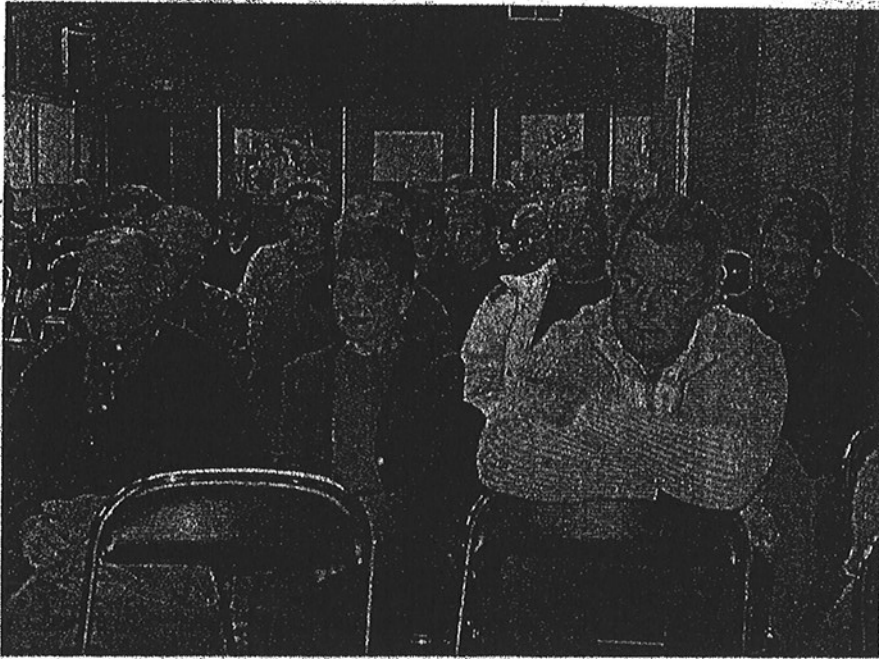


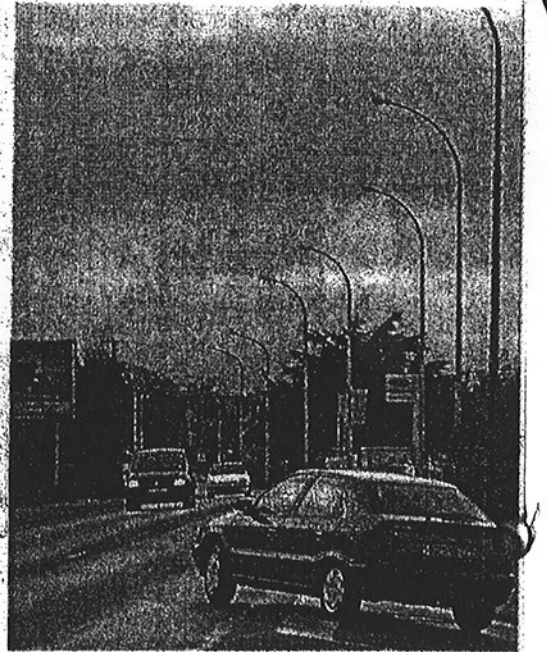
Tollé autour du projet de Pont-es-Bigot

La présentation du projet d'amélioration de la zone de loisirs a tourné au vinaigre, jeudi. En cause: la mise en sens unique de la rue du Mené.

OF 25/11/06



Une soixantaine de personnes sont venues découvrir le projet de Pont-es-Bigot. Une réunion houleuse.



Les riverains de la rue du Mené n'apprécient pas la mise en sens unique.

«L'aménagement de Pont-es-Bigot est indispensable, c'est un investissement lourd, 4 millions d'euros, mais on n'a pas le choix car le camping n'est plus aux normes [...] Nous avons dû demander un délai à la préfecture pour qu'il reste ouvert en 2007 et garde ses deux étoiles», a expliqué en préambule le maire Gérard Huet, avant la présentation du projet d'amélioration de Pont-es-Bigot.

L'aménagement global de cette zone de loisirs (lire ci-dessous) qui fait la part belle aux couleurs, aux odeurs, aux arbres robustes et arbustes naturels, a été plutôt bien accueilli. En revanche, Dominique Taillebois et Xavier Hoeckman du

cabinet Saunier ne s'attendaient sans doute pas aux violentes réactions d'une poignée de riverains de la rue du Mené.

Redonner de la place aux piétons

Le projet présenté s'appuie sur le souhait que Loudéaciens et vacanciers puissent, à partir du centre-ville, se rendre à Pont-es-Bigot à pied ou à vélo, «en toute sécurité». D'où la mise en sens unique de la rue du Mené avec la réalisation d'une piste cyclable, d'un espace pléton, la plantation d'arbres, un aménagement paysager dans les tons bleus et blancs pour capter la pollution des gaz polluants émis

par les voitures. «On va aussi essayer d'amener des odeurs permanentes pendant la saison estivale», complète Xavier Hoeckman. C'est cette mise en sens unique qui a déclenché les foudres des riverains. «Ce projet est ridicule, il va y avoir un problème de stationnement, on va être obligé de faire un détour pour rentrer chez nous, on veut garder les deux voies !», s'est écrié l'un d'eux, tandis qu'un brouhaha s'emparait de la salle, créant un malaise non dissimulé chez le maire, son directeur des services, et chez une partie des Loudéaciens présents. «Il faut redonner la place aux piétons, VTT et rollers», leur a répondu Xavier Hoeckman, du cabinet Sau-

nier, pointant au passage «la circulation importante de l'ancienne nationale et la vitesse excessive des véhicules».

Sorti de sa réserve, le maire Gérard Huet a rappelé que tout ne serait pas fait d'un seul coup mais en trois phases, la rue du Mené entrant dans la dernière partie des travaux. Robert Rault et Jean-Paul Minard ont pour leur part regretté de ne pas avoir été intégrés aux réunions de travail sur ce projet... Les panneaux explicatifs seront installés à la mairie, une fois les travaux de la salle de conseil terminés. Le registre sera à disposition de la population pour des suggestions.

Nadia LE SAUX.

Les aménagements point par point

Un camping 2 étoiles: en forme de cirque antique, il comprend une centaine d'emplacements pour camping-cars, mobil-homes, caravanes et tentes. Mais la municipalité se réserve la possibilité de l'étendre à l'avenir, en fonction des besoins. Le bâtiment d'accueil et sanitaire, de forme octogonale, est prévu pour s'intégrer au paysage. Un système de récupération des eaux de pluie et de panneaux solaires permettra au camping d'économiser l'énergie.

Un parking «vert»: les places de parking seront engazonnées et un aménagement paysager réalisé avec des plantes pour retrouver les mêmes odeurs que dans la rue du Mené.

Un espace multisport: beach-vol-

ley, handball, football, basket pourront être pratiqués au sein de cette structure de plein air conçue pour réaliser un maximum de sports, sur un revêtement tout temps. Trois esquisses ont été présentées par le cabinet Saunier pour cette espace, dont l'un avec une piste de roller à l'extérieur. Cette option ne sera visiblement pas retenue en raison de son coût.

Réhabilitation de l'aire de tir-à-l'arc: l'aire ne permettra pas des compétitions officielles, qui nécessitent des bâtiments spécifiques, mais pourra accueillir des entraînements de haut niveau.

Un parcours de santé: un équipement complet composé de 22 agrès contrôlés par un kinésithérapeute

sera disséminé autour du bassin. Les éléments en bois seront montés sur des structures métalliques pour être résistants au temps.

Un paintball naturel: en forme de labyrinthe, cette aire sera entièrement constituée d'obstacles naturels. Les végétaux choisis ne souffriront pas des peintures à l'eau utilisées par les joueurs.

Des jeux de boules: plusieurs terrains de boules bretonnes et traditionnelles seront réalisés. Ils permettront de faire des compétitions. Des bancs seront disposés de part et d'autre des allées pour rendre le lieu convivial.

Deux tennis: les deux terrains de

tennis seront nettoyés et réhabilités; ils seront recouverts d'une résine synthétique pour plus de robustesse.

Un jardin à thème: il s'agit d'un parcours de villégiature, pour se promener, en bois, avec de larges bancs pour faire une pause, pique-niquer, lire, etc. Autour de cette allée centrale, place à l'eau avec des éléments de cascade et des plantes aquatiques permettant de créer une épuration naturelle, et un jardin botanique pour mieux connaître les plantes. Des plantes odorantes devraient agrémenter ce jardin, qui sera accessible aux personnes handicapées.